

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
du 20 janvier 2015**

Le vingt janvier de l'an deux mil quinze à quatorze heures, les membres du Comité Inter-pays France Chine, -C.I.P.-, régulièrement convoqués par messagerie électronique, conformément aux dispositions statutaires titre IV article 13, disposant chacun du rapport d'activités et du rapport financier, se sont réunis virtuellement en assemblée générale ordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée générale 2013
2. Rapport d'activités pour l'exercice 2013-2014
3. Rapport financier pour la même période valant quitus au trésorier
4. Fixation du montant des cotisations annuelles
5. Propositions de programme et suggestions pour 2014-2015 : poursuite du projet de création de la section CHINE-FRANCE, grâce aux Français présents au R.C. Shanghai. Mise en place du don de soutien de 1000 € déjà voté, pour le projet chinois des fauteuils roulants.

L'assemblée générale est présidée par monsieur Claude SARRIC, président en exercice, assisté de monsieur Guy LEPOUTRE, secrétaire.

Le président constate que 16 membres ont pris part dans les délais au vote sur les résolutions proposées, sur un total de 35 membres individuels et/ou représentant de district fondateur et de club.

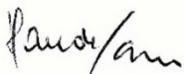
Seize suffrages exprimés seize votes valides votes blanc ou nul : zéro

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale a délibéré valablement; les points UN à CINQ sont approuvés à l'unanimité.

Rien d'autre n'étant à l'ordre du jour, la présente assemblée est déclarée close par le président à quinze heures. De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le président en exercice et le secrétaire.

Le président

Le secrétaire



Claude SARRIC



Guy LEPOUTRE